
RAPPORT COMPTABLE & FINANCIER

01/12/2023

Introduction

Ce document représente une version légèrement modifiée du bilan envoyé pour l'assemblée d'octobre 2023. Les modifications concernent principalement le prévisionnel qui a pu être retravaillé depuis.

L'exercice 2022-2023 a été particulièrement marqué par les régulations qu'a induite l'externalisation de la comptabilité au début de l'exercice 2021. L'exercice en cours et les difficultés rencontrées dans la production du bilan 2021-2022 (présenté en Assemblée Générale Extraordinaire – AGE – le 21 juin 2023) ont montré la nécessité de mettre en place une organisation spécifique pour rendre cette externalisation fonctionnelle. Une solution informatique a notamment été mise en place en février 2023 pour faciliter la communication avec le cabinet comptable, et un suivi est désormais opéré à la production du bilan. Ces difficultés ont été accentuées par un changement de trésorier en septembre 2023 (Benoît Zittel → Alexis Chambel) et la démission de l'ancien trésorier de sa fonction du conseil d'administration en avril 2023.

La réalisation du bilan par un professionnel (expert-comptable), si elle a été source de difficultés dans sa mise en place, est aujourd'hui fonctionnelle et a permis d'identifier une erreur dans nos écritures comptable datant de 2019, imputé lors du bilan 2021-2022 d'un montant de 10 000 euros. En effet, une avance avait été effectuée à l'association ETHNA, organisatrice du congrès de Bordeaux de l'époque, et le remboursement, effectué par l'association comme cela avait été prévu, a été comptabilisé en produit. Nous renouvelons nos excuses à l'association ETHNA pour le manque de clarté dans notre communication lors de la présentation du bilan 2021-2022 à l'AGE de 2023.

Cette erreur n'est toutefois pas sans conséquence puisqu'elle amenait, jusqu'à la présentation du bilan 2021-2022, à une surévaluation de notre fond associatif de 20 000 euros (puisque une immobilisation de 10 000 € a été conservée, et en parallèle un produit de 10 000 € a été comptabilisé).

Le retard dans la production de l'exercice 2021-2022 a également induit un retard pour la production du bilan 2022-2023, finalisé au début d'octobre 2023.

Ces éléments nous ont amenés à piloter l'association et à engager des dépenses sans réelle visibilité et en se fondant sur le bilan 2020-2021, surévalué de 10 000 euros et daté de 2 ans. Nous constatons également aujourd'hui un dysfonctionnement structurel, avec une dépendance au caractère bénéficiaire du congrès pour arriver à l'équilibre financier, les cotisations (en recul de 13 000 euros par rapport à l'exercice précédent) ne couvrant pas l'intégralité des dépenses de l'association. Conjugué au congrès de la Réunion 2023 plus déficitaire qu'anticipé lors de la construction du projet (le premier prévisionnel présentait un déficit de 40 000 € sans sponsor, or malgré une recherche active de sponsors par le comité d'organisation, la faible participation de congressistes en distanciel a ramené le déficit à ce montant), nous présentons aujourd'hui un bilan et un prévisionnel qui pourraient remettre en cause la pérennité de l'association à moyen terme. Des mesures comme la réalisation de l'intégralité des CA en distanciel, sont déjà anticipées, et d'autres continuent à être examinées pour résoudre ou limiter les difficultés financières de l'association.

Ces difficultés ont montré les limites de notre fonctionnement reposant sur du bénévolat et le CA mettra tout en œuvre pour retrouver un équilibre et une comptabilité saine et claire pour ses adhérents.

Nous en appelons aussi à l'engagement de nos adhérents : le recul dans nos cotisations et l'absence de comité d'organisation pour le congrès de 2024 sont des éléments qui relèvent de la participation de tous et toutes à la vie de l'association.

BILAN COMPTABLE

Le bilan comptable porte sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

L'organisation du congrès de Genève est constatée sur cet exercice, en lui-même, le congrès est bénéficiaire d'un montant de 26 743,89 €.

Tandis qu'il se dégage une perte globale sur l'exercice d'un montant de 19 534,99 €.

A l'instar de l'exercice précédent, l'incidence sur le résultat comptable des acomptes engagés pour le congrès 2023 (St Denis à La Réunion) est neutralisée par les postes libellés « Charges/Produits Constatés d'Avance ». C'est-à-dire : un encaissement ou décaissement prématuré est annulé par ce compte.

COMPARATIF BILAN DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Postes	Bilan 2020-2021		Bilan 2021 - 2022		Bilan 2022 - 2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Immobilisations	10 072.00	72.00	-	-	2 025.00	-
Compte sur Livret	102 000.00		47 164.00		50 568.00	
Comptes Courants	47 184.00		251 807.00		51 503.00	
Fonds associatif		159 018.00		159 184.00		121 700.00
Résultat de l'exercice		166.00		-37 484.00		-19 534.00
Dettes Diverses			3 349.00	8 438.00		2 014.00
Produits/Charges Constatés d'Avance			78 152.00	250 335.00	52 922.00	52 837.00
Total Bilan	159 256.00	159 256.00	380 473.00	380 473.00	157 017.00	157 017.00

Le poste d'actif immobilisé correspond au début de la refonte du site internet par le sous-traitant Spyrit (2 205 €) : il s'agit de l'acompte qui a été versé sur cet exercice

La trésorerie disponible à la clôture est en baisse par rapport à l'exercice précédent ; diminuant de 270 675.95 € à 102 069.91€ tous comptes confondus. Cette diminution est due à la perception par avance des inscriptions au congrès de Genève en date du 30/06/2022 alors qu'il se trouve comptabilisé sur cet exercice. En pratique, le montant se trouve donc gonflé artificiellement, les encaissements du congrès ayant eu lieu et les dépenses étant encore à réaliser. Ces sommes se trouvent principalement liées dans le tableau au constatés d'avance.

Les dettes fournisseurs (2 014 €) sont constituées par des notes de frais et une facture du cabinet comptable payée sur le prochain exercice.

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES – DEPENSES

Les charges de l'exercice se sont élevées à un total de 316 982.61 €.

Le volume total se décompose de la façon suivante :

Libellé	Montant	Poids
Organisation Congrès Genève	246 836,23	77,87%
Notes de Frais	28 067,79	8,85%
Subventions Accordées	11 000,00	3,47%
Honoraires Secrétariat	10 800,00	3,41%
Maintenance Site Internet - Spyrit	4 615,69	1,46%
Honoraires Comptables	4 518,00	1,43%
Remboursements Frais JPR	2 513,62	0,79%
Pertes de Change (1)	2 095,02	0,66%
Soutien Membres - Monastir	1 800,00	0,57%
Impressions Bulletins	1 201,45	0,38%
Remboursements Frais Histoire	1 006,46	0,32%
Remboursements Frais RP2	688,00	0,22%
Logiciels	638,40	0,20%
Services bancaires et assim.	502,54	0,16%
Frais Hommage	474,00	0,15%
Télécommunications - Zoom	205,08	0,06%
Locations - Box Archives	14,33	0,00%
Charges Diverses Gestion Courante	6,00	0,00%
Total	316 982,61	

Les postes sont triés par ordre décroissant d'influence sur le volume global. Parmi les notes de frais, 6755 euros (soit 24%) euros ont été réglés avant le 15 juillet 2022 et sont liés au congrès de Genève.

L'ensemble de ces dépenses sont liées à la date du remboursement et ont fait l'objet d'une affectation à la clôture de l'exercice, elles ne représentent donc pas exactement l'activité. Ainsi, certaines dépenses de la Commission JPR sont liées au bilan d'activité précédent (actions au congrès de Genève) quand d'autres liées au rapport d'activité en cours seront imputées sur le prochain exercice comptable (troisième journée organisée en juin).

Le montant des subventions accordées comprend le soutien à la revue Activités 5000€ et deux fois le montant du soutien à Laboreal 3000€, le règlement de la subvention correspondant à l'année 2021-2022 ayant été effectué peu de temps après la clôture de l'exercice il se trouve imputé sur celui de 2022-2023.

PRODUITS – ENCAISSEMENTS

Les produits encaissés sont exprimés pour un volume global de 297 448.62 € décomposés de la manière suivante :

Libellé compte	Montant	Poids
Recettes pour événements - Congrès Genève	273 580,12	91,98%
Cotisations	22 145,00	7,44%
Gains de change (1)	1 715,90	0,58%
Autres Produits Financiers	6,39	0,00%
Produits Divers	1,21	0,00%

297 448,62

(1) Les postes 666/766 – Pertes/Gains de change sont liés aux opérations en devise, la comparaison dégagée est une perte de change de 379.12€

On observe une nette baisse des cotisations sur cet exercice (environ -13 000 euros par rapport à N-1).

Synthèse des dépenses et des recettes

Dépenses		
	Détail	Total
Congrès Genève		246 836
Fonctionnement CA & Bureau :		32 750
Frais Déplacements & Repas	28 068	
Remboursements Frais – JPR	2 514	
Remboursements Frais – RP2	688	
Remboursements Frais – HISTOIRE	1 006	
Frais Hommage	474	
Secrétariat Permanent :		16 519
Honoraires Secrétariat	10 800	
Honoraires Comptables	4 518	
Impressions Bulletins	1 201	
Fonctionnement :		5 976
Système d'informations	4 616	
Communication	205	
Frais Bancaires	503	
Locations – Box Archives	14	
Logiciels	638	
Actions Spécifiques :		12 800
Aides Financières Octroyées	0	
Subventions	11 000	
Soutien Membres – Monastir	1 800	
Différence Négative de Change :		2 095
Total Dépenses		316 977
Charges Diverses		6
Total Charges		316 982
Recettes		
Congrès Genève		273 580
Cotisations Membres		22 146
Différence Positive de Change		1 716
Produits Financiers		6
Total Recettes		297 449
Produits non encaissables		0
Total Produits		297 449
Résultat Exercice (Perte)		-19 534

Budget prévisionnel 2023-2024

DÉPENSES (€)		
Secrétariat permanent		17 200,33
Honoraires secrétariat	10 800,00	
Frais secrétariat congrès SELF 2023	1400,33	
Honoraires comptables	4500,00	
Fournitures	500,00	
Fonctionnement		9 924,68
Système information (hébergement - maintenance)	5 000,00	
Assurance	200,00	
Participation membres du CA au congrès 2023	4274,68	
Frais bancaires	450,00	
Congrès		125 964,00
Congrès la réunion	125 964,00	
Subventions		9 709,84
ARPACT (Activités)	2 500,00	
Laboreal	1500,00	
Pistes	1500,00	
IEA	2093,84	
FEES	2116,00	
Commissions		4 600,00
Histoire	1100,00	
RP2	1500,00	
JPR	2000,00	
Actions spécifiques		17 675,00
Mise à niveau du site Web	17 175,00	
Concours étudiant	500,00	
Total dépenses		185 073,85
RECETTES (€)		
Cotisations membres		30 000,00
Recette congrès		86 029,00
Total recettes		116 029,00
RESULTAT EXERCICE		-69 044,85

Ce budget prévisionnel correspond à l'exercice comptable allant du 01/07/2023 au 30/06/2024, il inclut donc plusieurs éléments déjà engagés :

- L'ensemble des dépenses et recettes du congrès de la réunion, déficitaire de 39 925,66 euros (sous réserve de l'ensemble des paiements, 7 360 euros sont en attentes de règlements). À cela s'ajoutent les frais de fonctionnement qui en découle (participation de membres du CA et secrétariat). Afin de limiter les frais, certains membres du bureau ne se sont pas rendus au congrès, d'autres ont pris les frais à leur charge (partiellement et/ou intégralement) et la solution d'un logement collectif a été choisie.
- La mise à niveau du site web, rendu nécessaire par l'obsolescence de l'ancien système.
- Le paiement des cotisations FEES et IEA. Pour chacune, la somme recouvre deux ans de cotisations (2022 et 2023) en raison d'une régularisation.

Afin de réduire le caractère déficitaire, plusieurs mesures ont été prises (réduction des subventions aux revues et commission, intégralité des CA en distanciel).

L'ensemble de ces mesures amènent les dépenses de fonctionnement, de subventions et soutien non exceptionnel à 34150 euros, ce qui reste déficitaire au regard des cotisations, mais se rapproche d'un équilibre.

Notre perspective est de revenir à des bilans qui, lorsque l'on extrait la composante congrès, sont positifs.